

# IRSI – Connaître la convention IRSI

**Code produit :** IRSI  
**Niveau :** Expertise  
**Modalité :** Présentiel  
**Durée (en heure) :** 7.0

**Tarif :** 0  
**Eligible DDA :** oui  
**Public :**

tout collaborateur amené à gérer régulièrement des sinistres DDE et/ou incendie et souhaitant décrypter la convention IRSI

**Prérequis :**

aucun

## Objectif

- Gérer les sinistres dégâts des eaux et/ou incendie dans le cadre de la convention IRSI

## Programme de la formation

1. Conditions d'application de la convention IRSI
  - Objectifs et champ d'application
  - Causes réputées exclues
  - Locaux exclus
  - Tiers à l'immeuble
  - Réputé garanti
  - Absence d'assurance ou non assurance
  - Subsidiarité de l'assurance de l'immeuble
2. Qui est l'assureur gestionnaire ?
3. Nouveau traitement de la recherche de fuite
4. Règles de prise en charge des dommages
  - Principes de détermination des deux tranches
  - Evaluation et expertise des dommages
  - Modalités de prise en charge
5. Recours

6. Barèmes de répartition
7. Dommages immatériels
8. Action en remboursement / en récupération
  - Mécanismes
  - Modalités
9. Sinistres en aggravation
10. Annexes à la convention IRSI

## **Moyens d'évaluation**

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

## **Méthodes pédagogiques**

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation de cas pratiques
- Echanges d'expériences



AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2022 AF2A. Tous droits réservés.